

# AU FIL DE LA SEMAINE

**INSTALLATION** La constitution d'une association foncière pastorale sur la commune de Montbrun a permis l'installation d'un couple, Laurence Bouvier et Benoît Lapeyssonnie en agriculture biologique. Elle est le fruit de la volonté des élus locaux.

## Une expérience originale à Montbrun

Contrairement à l'étendue caus-senarde, les gorges ont connu une forte déprise agricole à cause d'un important morcellement du foncier et à la faiblesse des surfaces productives. À Montbrun, comme dans d'autres secteurs des Cévennes ou de la Margeride, la mobilisation du foncier reste une difficulté. Pour constituer une unité d'exploitation de 50 à 80 hectares, il est nécessaire de contacter plus d'une trentaine de propriétaires, qui bien souvent, ne réside plus sur la commune. En 2008, le conseil municipal de Montbrun s'est rapproché des services techniques du conseil régional Languedoc-Roussillon, du parc national des Cévennes et de la chambre d'agriculture afin d'envisager un projet d'installation agricole. Le projet de ferme de reconquête a donc été lancé par délibération du conseil municipal du 20 février 2008.



Pour le maire de Montbrun, «l'objectif principal du projet est de dynamiser notre territoire rural par la création d'une activité économique et l'installation d'une famille».

### «Dynamiser le territoire»

Avec l'appui de la chambre d'agriculture de Lozère et du Copage, la commune a entamé une phase d'animation foncière. L'association foncière pastorale (AFP) autorisée a constitué un outil d'aménagement adapté répondant à la problématique du territoire. L'AFP regroupe les terres à vocation pastorale de différents propriétaires fonciers et en délègue la gestion agricole. Pour madame Gerbail, maire de Montbrun, «l'objectif principal du

projet est de dynamiser notre territoire rural par la création d'une activité économique et l'installation d'une famille. Le maintien d'une activité agricole permet de lutter contre l'embroussaillage et le risque d'incendie sur le territoire». L'AFP de Montbrun est constituée d'environ 200 parcelles cadastrales réparties sur 40 comptes de propriété qui forment une entité foncière de 56 hectares. L'assemblée générale de

l'AFP de Montbrun qui s'est tenue fin mai a été l'occasion pour Laurence Bouvier et Benoît Lapeyssonnie, jeunes agriculteurs installés sur les terrains de l'AFP, de rencontrer la plupart des propriétaires et de présenter les travaux et aménagements agricoles qui ont été réalisés depuis le début du lancement de l'activité. En effet, 2,4 hectares sont destinés à l'activité de maraîchage, s'inscrivant dans une démarche

**AFP**  
Un outil  
d'aménagement  
adapté

d'agriculture biologique, et 52 hectares de parcours sont voués pour le développement d'une partie élevage. Ces deux exploitants agricoles ont profité de l'occasion pour remercier la commune de Montbrun, porteur du projet de reconquête agricole ainsi que l'ensemble des propriétaires. Les terres comprises dans le périmètre de l'AFP constituent leur principal outil de travail.

MARIE-PASCALLE VINCENT

### AFP

### « Bien ficelé, le projet d'AFP nous a rassuré »

Laurence Bouvier et Benoît Lapeyssonnie, ont tous les deux une trentaine d'années. Originaires de Marseille, ils ont d'abord fait escale sur les hauts plateaux ardéchois. Alors que Benoît est ferronnier coutelier, Laurence, titulaire d'un BTS Gestion, se lance dans un BPREA élevage caprin et transformation fromagère dans le cadre de la formation continue. Des études qu'elle interrompt avec l'arrivée de leur petite fille, Lena. Le couple qui avait pris contact avec plusieurs Adasea de différents départements, est contacté par la structure lozérienne en juin 2010. «Nous avons réfléchi à différents projets d'installation : chèvres et transformation fromagère, brebis lait, etc. C'est tellement difficile de s'installer, d'avoir accès au foncier qu'il nous semblait important de conserver des capacités d'adaptation. Bien ficelé, porté par une vraie volonté locale, le projet de l'AFP Montbrun nous a rassuré. Alors que la diversification, l'agriculture biologique correspondent à notre façon de vivre, nous avons opté pour une production mixte, maraîchage bio et élevage ovin, adaptée aux terres que nous louons à l'AFP soit 54 ha dont 2,4 ha de terre cultivables, qui sont en fait d'anciennes terres de maraîchage.»

### Des investissements limités

Ces terres à l'abandon sont exploitables tout de suite, ce qui permet à Laurence et Benoît de démarrer immédiatement leur projet. Également, «la mairie s'apprête à construire une bergerie communale avec lieu de stockage et chambre froide dont nous serons locataires tout comme pour le foncier. Cela



Laurence Bouvier et Benoît Lapeyssonnie ont lancé une production mixte, maraîchage bio et élevage ce printemps à Montbrun.

nous permet de limiter le montant des investissements.» Arrivée en Lozère en octobre dernier, Laurence finit son BPREA à Florac en contrat d'apprentissage. Installée au février 2011, elle obtient la DJA en avril dernier et Benoît prend le statut de conjoint collaborateur. Alors que le bâtiment d'élevage n'est pas encore construit, le couple a démarré avec cinq vaches et une vèle de race rustique, Galoe, qui supportent le plein air intégral. Travaillant dans un premier temps, 9 000 m<sup>2</sup> en maraîchage, ils ont monté ce printemps 600 m<sup>2</sup>

de serres pour les cultures d'aubergines, tomates, poivrons... «Radis, salades, pommes de terres nouvelles approvisionnement déjà la coop bio de Mende, la boutique chez les paysans à Florac, celle de Bio jour» précise Laurence. «Nous faisons également de la vente directe sur l'exploitation. À terme, l'objectif est de cultiver 1,5 ha de maraîchage et d'avoir une trentaine de brebis.» Cet été, Laurence et Benoît seront également présents tous les dimanches matin sur le marché de producteurs qui va voir le jour dans le village de Montbrun.